

ENFIN ILS Y VIENNENT

LES EXEMPTIONS DE TAXES

Ce n'est pas sans un légitime orgueil que nous plantons à notre chapeau pour l'anniversaire de notre cinquante-deuxième effort hebdomadaire de la série, une flamboyante et victorieuse cocarde.

Nous avons donc réussi, tandis que tant d'autres s'écrient avec une joie insolente : enfin nous avons fait faillite !

Cette suppression des exemptions de taxes qui forma l'article le plus tranché de notre programme il y a cinq ans est aujourd'hui à portée de la main et nous la tiendrons sûrement aussitôt les élections de février prochain accomplies.

Tous ces bons échevins trop penauds aujourd'hui pour se prononcer ou demain trop lâches pour se dévoiler seront, aussitôt installés dans leurs confortables fauteuils capitonnés de peluche rouge, enchantés de passer sur le dos des communautés une partie du fardeau budgétaire qui pèse sur les \$2000 de propriétés imposées pour leur propre qualification.

On y vient enfin !

Voilà donc le résultat que les hommes du RÉVEIL, succédant des hommes du *Canada-Revue*, ont atteint par un travail incessant de cinq années bientôt accomplies.

Cette vieille donnée de Jules Verne, que la goutte d'eau tombant incessante sur le crâne rasé du criminel finit par percer la boîte osseuse et liquéfier la matière cérébrale dont elle amollit la portion visqueuse au point de se l'assimiler et d'en modifier la substance n'est donc pas un mythe ? Il y a donc des miracles moraux, comme il y a des miracles commerciaux ?

On comprendra la joie que nous éprouvons après avoir pleuré tant de déboires, de chanter tant de victoires !

Nous nageons dans le succès et de plus grands triomphes luisent encore sur l'océan de nos espérances.

Ottawa impose aux écoles l'uniformité des livres de texte pour laquelle nous avons combattu.

Manitoba assure à l'État le contrôle inviolable des fonds d'éducation aux mains des laïques en dehors des atteintes des curés galantins et des servantes de presbytères, prêtes à faire danser l'anse d'un panier trop bien garni.

Et Montréal fait payer la taxe aux immenses *refugia peccatorum* dissimulés dans son enceinte et utilisés pour le rendement productif du travail des bonnes âmes assujetties par croyance ou par obligation à la fêrule ecclésiastique.

Ce n'est pas sans mal qu'on y est parvenu.

Il y a deux ans déjà les échevins Desmarceau et Beausoleil avaient eu le courage, à la veille des élections, de se prononcer pour le paiement des taxes par les institutions religieuses, faisant commerce non seulement d'indulgences mais de marchandises appréciables en ce vulgaire métal précieux qui s'appelle argent et que l'on frappe en dollars et en six sous.

Maintenant, après deux ans d'hypocrites tergiversations, on en arrive à cette conclusion qu'il n'y a à la situation qu'une issue possible : la taxation de l'immense propriété religieuse qui nous obsède et nous ruine.

La solution inévitable se présente dans toute sa nudité flagrante et ce sont ceux-là même qui s'opposaient hier à toute concession qui l'invoquent comme ancre ou planche de salut.

Le fait est patent. Montréal ne peut être sauvé de la hideuse banqueroute qui hurle à ses portes qu'en imposant aux immenses biens territoriaux des congrégations de toutes races et de toute dénomination qui s'épanouissent à son soleil bienfaisant une juste participation dans les sacrifices imposés pour le progrès matériel et commun de la cité.

Payez et payons ; DA et ACCIPE, donnez et recevez, telle est la doctrine évangélique et sociale.

Nous l'avons arborée les premiers et nous sommes heureux de la voir proclamer par des hommes qui ne partagent pas nos idées.

Un succès, où qu'il gise, sent toujours bon.

DUROC.